

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS
CULTURELLES DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'ABBAYE-NELSON MANDELA**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'activité culturelle de la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela à Créteil, l'établissement public territorial souhaite proposer des manifestations aux usagers du réseau des lectures publiques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Trois vacations sont créées pour l'organisation d'un spectacle-lecture musicale dans le cadre de l'activité culturelle à la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela à Créteil, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	07/12/21
Accusé réception le	07/12/21
Numéro de l'acte	DC2021/987
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211207-lmc130637-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 7 décembre 2021.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	07/12/21
Accusé réception le	07/12/21
Numéro de l'acte	DC2021/987
Identifiant télétransmission	094-200058006-20211207-lmc130637-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2021

Nature de la Vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacances	Nombre de service par vacation	Date et heure	Rémunération nette sur la base de 70€ net par service
Séance de lecture musicale	Auteur	1	6	Samedi 18 décembre 2021	420€
	Pianiste	1	6		420€
	Chanteur	1	6		420€